



COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHES PUBLICS
RESULTAT DE MARCHES**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur (et maître d'ouvrage) :

Ville de Tassin La Demi-Lune.

Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Péragut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - Télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : marchespublics@villettassinlademilune.fr

Adresse Site internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 18ST002.

Avis d'appel public à la concurrence envoyé et publié au BOAMP le 25/01/2018.

Objet de la consultation :

Réhabilitation d'une ancienne villa – Aménagement d'une Maison des Familles dans l'ancienne villa des Jardins de l'Hôtel de Ville à Tassin La Demi-Lune – RELANCE - LOTS N°6 A / 6 B / 8.

Lieux d'exécution : Jardins de l'hôtel de Ville - Tassin La Demi-Lune (69 160 - Rhône).

Code NUTS : FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

Code CPV :

Code principal	Description
45216110	Travaux de construction de bâtiments destinés aux institutions d'ordre public
45000000	<i>Travaux de construction</i>

Lots	Objet principal	Libellé objet principal
6 A	45421000	Travaux de menuiserie
6 B	44316500	Serrurerie
8	45431000	Carrelages

Caractéristiques principales :

L'opération est décomposée en lots :

- Lot n°1 – Désamiantage
- Lot n°2 – Aménagements extérieurs - Réseaux
- Lot n°3 – Démolitions - Maçonnerie - Gros œuvre - Façades
- Lot n°4 – Charpente - Couverture et façade métallique
- Lot n°5 – Menuiseries extérieures et intérieures bois
- Lot n°6 A – Menuiseries extérieures aluminium
- Lot n°6 B – Serrurerie
- Lot n°7 – Plâtrerie - Peinture
- Lot n°8 – Carrelage - Faïence
- Lot n°9 – Chauffage - Plomberie - Ventilation
- Lot n°10 – Electricité courants forts et faibles
- Lot n°11 – Ascenseur
- Lot n°12 – Restauration de papiers peints
- Lot n°13 – Porte automatique

Pour mémoire, les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10, 11, 12 et 13 ont déjà été attribués.

Cette consultation ne faisait pas l'objet d'une décomposition en phase(s) et / ou en tranche(s).
Il n'y avait pas de prestations supplémentaires éventuelles.
Les variantes n'étaient pas autorisées.

Les prix applicables seront ceux de la décomposition du prix global et forfaitaire.
L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire.

Durée des contrats : Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des lots est de 11 mois (compris période de préparation de chantier -1 mois- et hors période de réception et OPR -1 mois-).

Durée initiale en nombre de mois : 11.

Durée totale avec les périodes de reconduction en nombre de mois : 11.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 40 %.
- Valeur technique : 60 %.
 - Sous-critère n°1 : Méthodologie d'exécution (20 %)
 - Sous-critère n°2 : Moyens humains et matériels affectés à la réalisation des travaux et notamment formation et qualification des travailleurs (15 %)
 - Sous-critère n°3 : Sécurité, qualité et développement durable (15%)
 - Sous-critère n°4 : Qualité des matériaux proposés (10%)

Type de procédure / Procédure de passation utilisée : procédure adaptée ouverte (article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Suites données à la consultation :

Réhabilitation d'une ancienne villa – Aménagement d'une Maison des Familles dans l'ancienne villa des Jardins de l'Hôtel de Ville à Tassin La Demi-Lune – RELANCE - LOTS N°6 A / 6 B / 8.

-Lot n°6 A – Menuiseries extérieures aluminium

Lot déclaré sans suite

Forme du prix : prix révisables.

Nombre de plis/d'offres reçu(e)s : 1.

L'offre reçue a été déclarée inacceptable car son montant excédait les crédits budgétaires alloués au marché public tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure.

Elle était en effet insatisfaisante sur le plan financier : elle était 127 % plus élevée que l'estimation.

-Lot n°6 B – Serrurerie

Lot attribué

Marché n°18-028

Forme du prix : prix révisables.

Nom du titulaire : SARL LUPPI

SIRET du titulaire : 957 513 930 00033

Montant du marché : 20 972,00 € H.T. soit 25 166,40 € T.T.C. avec TVA à 20%.

Date d'attribution du marché : 17 Mai 2018.

Nombre de plis/d'offres reçu(e)s : 2.

-Lot n°8 – Carrelage - Faïence

Lot déclaré infructueux

Forme du prix : prix révisables.

Nombre de plis/d'offres reçu(e)s : 1.

L'offre reçue a été déclarée irrégulière car elle ne respectait pas les exigences formulées dans les documents de la consultation notamment parce qu'elle est incomplète.

Elle était en effet insatisfaisante sur le plan technique : elle ne comportait pas de mémoire technique comme demandé dans le règlement de consultation.

Autres informations :

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché".
Précision quant à la procédure utilisée : procédure adaptée ouverte (Article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics).

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 –
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 -
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.